



RCS : FREJUS

Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00676

Numéro SIREN : 794 112 128

Nom ou dénomination : A CASA SERENA

Ce dépôt a été enregistré le 21/08/2017 sous le numéro de dépôt 4063

PV D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

SAS A CASA SERENA
Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 000 Euros
Siège social :
1 RUE GRANDE
83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL
RCS FREJUS 794 112 128

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
21 JUIL 2017
N° 61063

L'an deux mille dix sept et le 29 juin à 11 heures,

Les associés de la SAS **A CASA SERENA**, société par actions simplifiée au capital de 2 000 Euros, divisé en DEUX CENT actions, dont le siège social est à 83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL, 1 RUE GRANDE, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation verbale faite par le Président à chacun des actionnaires,

L'Assemblée est présidée par Madame **COMPERO Bénédicte**, Présidente de la SAS,

Sont présents :

Madame **COMPERO Bénédicte**.....propriétaire de.....160 Actions
Monsieur **SOAVI Olivier**propriétaire de.....40 Actions
Soit ensemble.....200 Actions

La présidente déclare alors l'assemblée en mesure de délibérer valablement car régulièrement constituée.

La présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

Rapport de la Présidente sur les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2016**, approbation des comptes du dit exercice et quitus au Président.

Affectation du résultat de l'exercice.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la Présidente,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce,
- le bilan, le compte d'exploitation générale, l'annexe, le texte des résolutions proposées.

La présidente déclare que les documents prescrits par la loi ont été à la disposition des associés au siège social plus de 15 jours avant la date de la présente assemblée.

La collectivité des associés lui donne acte de sa déclaration.

Puis la présidente donne lecture de son rapport de gestion.

Personne ne demandant la parole, la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes conformément à l'ordre du jour.

OS

Pl

PREMIERE RESOLUTION

Convocation verbale : l'Assemblée des actionnaires approuve le mode de convocation verbale utilisé par la Présidente, la considérant comme valable et renonce à se prévaloir de toute prohibitions ou nullités y relatives.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidente et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice clos le **31 décembre 2016** approuve les dits comptes tels qu'ils lui ont été présentés, à savoir :

Pour la période du 01.01.2016 au 31.12.2016

CHIFFRES D'AFFAIRES	:	224 536 €
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	:	750 €
PRODUCTION STOCKEE	:	0 €
PRODUCTION IMMOBILISEE	:	3 173 €
AUTRES PRODUITS	:	3 €
CHARGES D'EXPLOITATION	:	230 302 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	:	- 1840 €
PRODUITS FINANCIERS	:	0 €
CHARGES FINANCIERES	:	1 167 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	:	0 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	:	1 142 €
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	:	- 3 527 €
RESULTAT COMPTABLE	:	- 623 €

Elle donne en conséquence quitus plein et entier à la Présidente pour l'exercice clos le **31 décembre 2016**.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire de **623 Euros** de l'exercice clos le **31 décembre 2016** de la manière suivante :

- En diminution du compte **Report A Nouveau Créditeur** pour **623 Euros**.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

OS
be

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les comptes ne contiennent pas des dépenses non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

SIXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires confère tous pouvoirs au porteur des présentes, en tant que de besoin, à l'effet d'effectuer tous dépôts et formalités qu'il appartiendra.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

CLOTURE DE SÉANCE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et les actionnaires.

COMPERO Bénédicte



SOAVI Olivier



SAS A CASA SERENA

au capital de 2 000.00 Euros
RCS N°
Siège social : 1 RUE GRANDE
83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
21 AOÛT 2017
N° 34063

RAPPORT DE LA GERANCE
sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2016

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2016 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 227 708.91 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 214 904.08 Euros, soit une augmentation de 5.96 %.

Le résultat net comptable se solde par un déficit d'un montant de 622.62- Euros, soit 0.27- % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 228 461.44 Euros contre 216 129.42 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 5.71 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 229 084.06 Euros contre 209 064.19 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 9.58 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 83 331.50 Euros et représentent 36.60 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une augmentation de 13.74 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 8 464.00 Euros et représentent 3.72 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un déficit de 3 007.36 Euros soit 1.32 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court



terme) :

Exercice précédent	4 972.50 -	108 861.40 =	103 888.90-
Exercice en cours	8 330.39 -	110 877.14 =	102 546.75-

Soit une augmentation de 1 342.15 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le déficit net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 622.62- Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	622.62- Euros
- en dividendes	:	0 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	2 000.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	200.00 Euros
- Autres réserves	:	0 Euros
- Report à nouveau	:	20 605.61 Euros
Situation nette	:	22 805.61 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

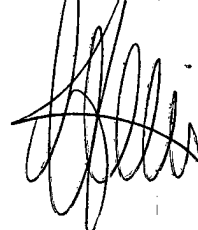
Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE



SAS A CASA SERENA
Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 000 Euros
Siège social :
1 RUE GRANDE
83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

RCS FREJUS 794 112 128

A.G.O. DU 29.06.2017

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS
DÉPÔT DU
21 AOÛT 2017
N° *34063*

**RAPPORT SPECIAL DE LA PRESIDENTE SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR
L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport prévu par les articles L.227-10 du Code de Commerce, relatif aux conventions dans lesquelles un président ou un associé de notre société est directement ou indirectement intéressé.

Ces conventions pour l'exercice clos le **31 décembre 2016** sont :

La rémunération nette de la Présidente, **Madame COMPERO Bénédicte**, s'est élevée du **01.01.2016** au **31.12.2016** à **5 134 Euros**.

La rémunération nette de l'associé, **Monsieur SOAVI Olivier**, s'est élevée du **01.01.2016** au **31.12.2016** à **15 567 Euros**.

Fait à Les Adrets de l'Estérel,
Le 12 juin 2017

La Présidente,
Madame COMPERO Bénédicte



1

BILAN SIMPLIFIÉ

DÉPÔT DU

21 AOUT 2017

Néant

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise SAS A CASA SERENAAdresse de l'entreprise 1 RUE GRANDE

83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

Numéro SIRET * 7 9 4 1 1 2 1 2 8 0 0 0 1 0N° B4063Durée de l'exercice en nombre de mois * 12Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 6</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 1 5</u>	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	77 700	012	77 700		
	Autres *	014	6 450	016	1 965	3 256	
	Immobilisations corporelles *	028	58 207	030	38 392	38 807	
	Immobilisations financières * (1)	040	3 387	042	3 387	3 387	
Total I (5)		044	145 743	048	121 443	123 149	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	3 197	052	3 197	3 222	
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés *	068		070			
	Autres * (3)	072	4 356	074	4 356	3 517	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	3 974	086	3 974	1 455	
	Charges constatées d'avance *	092	713	094	713	946	
	Total II	096	12 240	098	12 240	9 141	
Total général (I+II)		110	157 983	112	133 683	132 290	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 000	120	2 000	2 000	
	Ecart de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126	200	126	200	200	
	Réserves réglementées *	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		132			
	Report à nouveau	134	21 228	134	14 163	14 163	
	Résultat de l'exercice	136	(623)	136	7 065	7 065	
	Provisions réglementées	140		140			
Total I		142	22 806	142	23 428	23 428	
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154		154			
	Emprunts et dettes assimilées	156	36 589	156	48 081	48 081	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 873	166	7 084	7 084	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	40 425	172	53 696	53 696	
	Produits constatés d'avance	174		174			
	Total III	176	110 877	176	108 861	108 861	
Total général (I + II + III)		180	133 683	180	132 290	132 290	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	26 472	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	6 758	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SAS A CASA SERENA										Néant		*					
A - RÉSULTAT COMPTABLE												Exercice N clos le [3 1 1 2 2 0 1 6]				Exercice N-1 clos le [3 1 1 2 2 0 1 5]			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209			210												
	Production vendue	biens			215			214											
		services *			217			218	224 536		211 983								
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										222						
	Production immobilisée *												224	3 173 2 921					
	Subventions d'exploitation reçues												226	750 1 000					
	Autres produits												230	3 21					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)												232	228 461 215 925					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												234						
	Variation de stock (marchandises) *												236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)												238	86 374 75 777					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *												240	25 (97)					
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)												242	47 083 47 856			
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 197)												244	3 415 2 439			
	Rémunérations du personnel *												250	65 463 59 612					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252	17 868 13 652					
	Dotations aux amortissements *												254	8 464 7 462					
	Dotations aux provisions												256						
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	1 608		2 920									
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260																
Total des charges d'exploitation (II)												264	230 302 209 621						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270	(1 840) 6 304						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)												280						
	Produits exceptionnels (IV)												290	204					
	Charges financières (V)												294	1 167 1 532					
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347				300	1 142		557									
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348																
Impôts sur les bénéfices * (VII)												306	(3 527) (2 645)						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)												310	(623) 7 065						
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312	314 623						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *												316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318						
	Provisions non déductibles *												322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)												324	(3 527)					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			330	771									
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251											
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997						
	Entreprise nouvelles (44. sexties)	986			Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987			Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138									
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981			Jeune entreprise innovante (44. sexties A)	989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991									
	Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345			Investissements outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346									
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655								350								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										352	354 3 379						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)												356						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :												360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										370	372 3 379						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/12/2016

Détail des réintégrations diverses		
MAJORATIONS SUR ORGANISMES SOCIAUX		771
Total des réintégrations diverses	330	771

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A CASA SERENA

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	77 700	402		404		406	77 700	77 700
	Autres	410	6 450	412		414		416	6 450	6 450
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	1 667	444		446	1 667	1 667
	Installations générales, agencements divers	450	44 632	452	1 949	454		456	46 581	46 581
	Matériel de transport	460	3 500	462		464		466	3 500	3 500
	Autres immobilisations corporelles	470	3 317	472	3 143	474		476	6 460	6 460
Immobilisations financières		480	3 387	482		484		486	3 387	3 387
TOTAL		490	138 985	492	6 758	494		496	145 743	145 743

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	3 194	502	1 291	504		506	4 485
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	20	534		536	20
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	10 490	542	5 719	544		546	16 209
	Matériel de transport	550	1 585	552	700	554		556	2 285
Autres immobilisations corporelles		560	567	562	734	564		566	1 301
TOTAL		570	15 836	572	8 464	574		576	24 300

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591		
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A CASA SERENA

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	3 379
Total des déficits restant à reporter	870	3 379

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	27 467
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	11 845
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A CASA SERENA

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	224 536
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	3 173
Subventions d'exploitation reçues	113	750
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	3
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	228 461

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	86 374
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	25
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	31 818
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1 608
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	119 826

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	108 635
---	-----	---------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	108 635
---	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		224 536
Période de référence du 024 01/01/2016 au 160 31/12/2016			
Date de cessation	186		

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 7 9 4 1 1 2 1 2 8 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A CASA SERENA

ADRESSE (voie) 1 RUE GRANDE

CODE POSTAL 83600

VILLE LES ADRETS DE L'ESTEREL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique COMPERO Prénom(s) BENEDICTE

Nom marital % de détention 80.00 Nb de parts ou actions 160

Naissance : Date 090779 N° Département 08 Commune CHARLEVILLE ME Pays FRANCE

Adresse : N° Voie QUARTIER DES MANONS

Code postal 83600 Commune LES ADRETS DE L'ESTEREL Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique SOAVI Prénom(s) OLIVIER, REGIS, CLAUD

Nom marital % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 40

Naissance : Date 010971 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Adresse : N° Voie QUARTIER DES MANONS

Code postal 83600 Commune LES ADRETS DE L'ESTEREL Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SAS A CASA SERENA
1 RUE GRANDE

83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL

ANNEXE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016

Certifié conforme à l'original
La présidente


SEC CAMPANELLA LE CANNET

33 AVENUE DES MIMOSAS

Le Cassiopée

06110 LE CANNET

04-92-18-79-79

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X	NS
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	X	
Dérogations	X	
Permanence ou changement de méthodes	X	NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	X	
Etat des amortissements	X	
Etat des provisions	X	
Etat des échéances des créances et des dettes	X	
Composition du capital social	X	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement	X	
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial	X	
Autres immobilisations incorporelles		NA
Evaluation des immobilisations corporelles	X	
Evaluation des amortissements	X	
Titres immobilisés		NA
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises	X	
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	X	
Dépréciation des créances		NA
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros	X	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir		NA
Détail des produits à recevoir		NA
Charges à payer	X	
Détail des charges à payer		NS
Charges et produits constatés d'avance	X	
Détail des charges constatées d'avance		NS
Détail des produits constatés d'avance		NA
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

SOMMAIRE

Primes de remboursement des obligations	NA
Ecart de conversion sur opérations en devises	NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	NA
Subventions d'équipement	NA

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires		NS
Rémunération des dirigeants	x	NA
Ventilation de l'effectif moyen		NS
Charges et produits financiers concernant les entr. liées		NA
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		NA
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire		NA
Valorisation des contributions volontaires		NA

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles		NA
Montant des engagements financiers	x	
Informations en matière de crédit bail		NA
Engagement en matière de pensions et retraites		NA
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NA
Liste des filiales et participations		NA

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Opérations faites en commun		NA
Produits et charges exceptionnels		NA
Transferts de charges		NA
Frais accessoires d'achat		NA
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NA
Participation des salariés		NA
Résultats financiers des cinq derniers exercices		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 133 682.75 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 224 536.27 Euros et dégageant un déficit de 622.62- Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :
Aucune

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Conformément au décret 2005-1757 du 30/12/2005 relatif aux mesures d'assouplissement des PME, les amortissements restent calculés sur la durée d'usage.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Action	10.0000	200			200

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	973	
Frais de premier établissement	5 477	
Total général	6 450	

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fond de commerce	77 700			77 700	
Total	77 700			77 700	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	115
Dettes fiscales et sociales	4 609
Total	4 725

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	713
Total	713

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	46 447
Total (1)	46 447
(1) Dont concernant les dirigeants	46 447

Emprunt Crédit Mutuel 06/2013

Engagements reçus